

Module n°2 : Mise en situation cyberattaque pour les bureaux des entrées

Contexte

Le bureau des admissions est le point d'entrée d'un établissement de santé. Il est le premier échelon de la prise en charge du patient et, sans cet échelon, impossible d'initier la prise en charge. Cela rend ce service particulièrement vulnérable en cas de cyberattaque : son activité étant quasiment entièrement informatisée, une paralysie des systèmes d'information de l'établissement entraînerait l'incapacité d'accueillir les patients dans une logique de sécurité des soins et d'identitovigilance.

Anticiper, savoir réagir avec rapidité, mettre en place des actions adaptées sont de réelles compétences à acquérir pour ces services.

Objectifs

- Comprendre à quoi sert la SSI dans un établissement de santé et plus particulièrement dans son service
- Lister les outils SI utilisés dans son service et les risques associés à chaque outil qui dysfonctionnerait
- Concevoir l'activité du service sans ces outils
- Etablir quels documents papier, supports, outils, peuvent pallier l'absence de système SI opérationnel
- Reconnaître une situation de cyberattaque
- Définir une procédure d'activité en mode dégradé spécifique à son service/pôle

Renseignements complémentaires

Durée de la formation : varie selon les modules

Pour plus d'informations :

Audrey DAVID (a.david@anhf.fr) 04.91.17.71.28

Programme

Programme différents selon les prestataires. Renseignements auprès de l'Anfh.

Public

Tout personnel du Bureau des admissions

Exercice

2024

Code de formation

2.11

Nature

AFR

Organisé par

Organisme au choix selon module

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences